



Edito

CA M'ENERVE !



Le confinement n'aurait pas lieu s'il y avait suffisamment de lits de réa !!!

Les commentaires vont bon train, d'aucuns s'indignent et crient au scandale ... **Mais où étaient-ils quand nous étions aux côtés des soignants pour réclamer des lits, du personnel ???**

Quelques-uns ont applaudi au balcon pour saluer nos « héros du quotidien » puis ils sont rentrés chez eux. D'autres ont crié à la révolution devant leur écran en stigmatisant les manifestants !

Aujourd'hui, nos soignants, qui sont passés pour la plupart en 12H/jour, sont épuisés mais la sape de l'hôpital public continue en Macronie ! En pleine pandémie, les lits continuent d'être supprimés. Même la cour des comptes pointe le manque de lits, c'est dire !

Gérer le service public comme une entreprise est un scandale !

En revanche, l'état Macronien ne compte pas ses sous quand il s'agit d'allouer de l'argent au ministère de l'intérieur pour suréquiper les compagnies de CRS, acheter des grenades, des nouveaux véhicules... Pour mater le peuple, un peu plus à chaque manifestation contre les lois liberticides (sécurité globale, séparatisme...)

La triste réalité est là : L'ÉTAT COMPTE SES SOUS, ON VA COMPTER LES MORTS !

S'engager dans la vie citoyenne pour défendre les **SERVICES PUBLICS** est un DEVOIR !

Faire respecter ses droits dans son entreprise est INDISPENSABLE mais INSUFFISANT ... Et prenons bien conscience que ces gouvernants liés au grand capital continuent, malgré la pandémie, à asséner les coups sur le petit peuple...

L'ENGAGEMENT...

Un petit pas pour TOI,

Un grand pas pour L'HUMANITE !



Je souhaite adhérer au syndicat CGT POLE EMPLOI HDF

BULLETIN D'ADHESION

Nom :

Prénom :

Site :

Tél :

Email :

A remettre à un militant ou contacter : syndicat.cgt-hdf@pole-emploi.fr

Syndicat CGT Pôle emploi Hauts-de-France
notre page [Facebook](#), notre site internet cgt-pole-emploi-hauts-de-france.fr.
pour nous contacter syndicat.cgt-hdf@pole-emploi.fr

L'agence : Ce lieu transformé !!!

Après une année de crise sanitaire, nous continuons à en subir les maux. Alors que notre organisation dans le travail a drastiquement changé. Procédure sanitaire après procédure sanitaire PRA1, PRA 2, PRA 3, PRA... 9999 !!! Il nous est de plus en plus difficile de supporter cette organisation.

Un collègue et camarade nous a porté un témoignage saisissant et émouvant de son retour en agence après une période d'absence pour raisons de santé :

« Je ne reconnais plus mon agence... » Ces mots claquent dans notre tête et, tous, nous pouvons en convenir. Le monde d'après est bien triste, morne et gris.

Entre deux GPF ou en pause d'AIC, il m'arrive souvent de passer par la salle de pause. Cet endroit bruyant où éclats de rires, petits gâteaux sur la table, pots de départ, déjeuners ont laissé place au silence, au vide, à l'angoisse. Seul, dans cette salle, j'entends juste le ronronnement du frigo et la lumière de la machine à café.

Les échanges entre collègues, qui pour beaucoup sont en télétravail, sont réduits au strict minimum... mails, échanges par téléphone. Pour nos collègues précaires, entre les très nombreuses planifications à l'accueil, la découverte de la gestion de portefeuille et les interrogations légitimes, pas de temps disponible. De plus, ajoutons à cela la pression sur les indicateurs et les prescriptions en tout genre qui ne baisse pas... pire, elle augmente ! Et puis, attention... Il ne faut pas s'envoyer trop de mails car cela impacte notre empreinte carbone ! Bientôt, il faudra compter le nombre de feuilles de PQ que l'on utilise... MARRRRRRE !!!

C'est le printemps depuis quelques jours et la température de nos cœurs n'augmente pas, elle est comme gelée...

Alors, formulons un vœu pour ce deuxième trimestre...

Que vive en nous le feu de la paix, de la solidarité et de la résistance face à l'oppression.



TOUS DANS LA MERDE ! SAUTE D'HUMEUR OU TROUBLE DISCOURS ?

Nous avons ouïe dire qu'un DAPE demanderait aux conseillers de radier des demandeurs d'emploi qui, suite à un #TOM, n'accepteraient pas de travailler pour l'entreprise, voire d'accepter de constituer un vivier...

Pas d'écrit, pas de mail mais cette Direction prend le temps de faire tous les bureaux afin de donner ses instructions oralement !

Il s'agit, bien sûr, de personnes en précarité travaillant déjà à temps partiel à des horaires incompatibles avec un autre emploi dans le même domaine. Cela va sans dire, il s'agit d'entreprises concurrentes ! Et... aucune offre n'est enregistrée !

Rappelons que les zooms ont été créés afin de faire connaître les métiers aux privés d'emploi et que les absents à ceux-ci ne reçoivent pas d'avertissement. Alors, pourquoi être plus royaliste que le roi ? Pourquoi, en ces temps de pandémie, voire de confinement, s'acharner sur les précaires qui, déjà, travaillent dans des conditions pas faciles, en coupure, avec des lieux de travail différents... ?

Certains conseillers se sont offusqués et refusent mais d'autres ? Après tout, c'est la direction qui le demande !

LEGALEMENT IL N'Y A AUCUN TEXTE QUI PERMETTE D'INSTRUIRE UNE SANCTION-RADIATION !

La CGT ne saurait laisser des managers donner de telles consignes et alerte les salariés : il ne faut pas les appliquer et il faut les dénoncer !

Décret assurance chômage : un gouvernement sourd et irresponsable !

Nous prenons connaissance du projet de décret relatif à l'assurance chômage mettant en œuvre les annonces du gouvernement du 2 mars dernier, à savoir le massacre des droits des chômeurs dès le 1er juillet prochain. S'affranchissant de l'opposition unanime des syndicats face à la réforme, le gouvernement passe en force et s'obstine, malgré un contexte sanitaire et économique alarmant, à baisser drastiquement les droits des chômeurs. À l'heure actuelle, déjà, 6 chômeurs sur 10 ne sont pas indemnisés. Avec ce projet de décret, le gouvernement souhaite définitivement enterrer les droits des privés d'emploi, notamment des travailleuses et travailleurs précaires, tels que les intérimaires, saisonniers, extras hôteliers, guides conférenciers, intermittents hors spectacle. Pour répondre à la censure du Conseil d'État du 25 novembre dernier, le projet de décret annonce la création d'un plancher illusoire pour « adoucir » le changement de calcul de l'allocation, plancher qui ne permet en aucun cas aux demandeurs d'emploi de vivre, ni même de survivre (659 euros par mois après avoir perdu un salaire au Smic). Il entend baisser les allocations drastiquement, notamment pour les travailleurs les plus précaires.

Etonnamment pour les entreprises, le bonus-malus initialement prévu n'entrerait en vigueur qu'en septembre 2022 ! En revanche et, selon un indicateur flou de « retour à meilleure fortune » envisagé pour la rentrée 2021, la hausse du seuil d'accès aux allocations chômage (passant de 4 à 6 mois travaillés au cours des 24 derniers mois) sera applicable. La dégressivité de l'allocation chômage pour les cadres entrera, elle, en vigueur dès juillet 2021 (les allocations chômage seront dégressives à partir de 8 mois puis 6 mois, lors du « retour à meilleure fortune »). Face à cet affront du gouvernement, dans ce contexte de chômage de masse, la CGT va déposer tous les recours possibles, notamment auprès du conseil d'État, contre ce projet de décret de l'assurance chômage. Le gouvernement avance et reste sourd aux oppositions. Mais, face aux mobilisations désormais massives dans le secteur du spectacle et partout où les salariés luttent pour leur emploi, le gouvernement devra entendre l'opposition unanime et unitaire à la casse des droits de tous les précaires.



Agents publics, vous êtes précieux !

En tant qu'agent Pôle emploi arrivé en 2012, je n'ai eu le choix du statut. Par conséquent, je suis privé du statut public.



Après presque 9 ans d'ancienneté, je suis témoin du manque de considération que subissent les collègues, agents publics.

Manque de transparence dans les réponses qu'ils peuvent se poser sur leurs droits, petites remarques désobligeantes sous couvert d'humour gras du style « Rah, vous êtes en voie de disparition... » ! Méconnaissance et manque d'intérêt de la direction pour le statut 2003.

Bref, j'ai envie de dire merci aux agents PUBLICS du service PUBLIC de l'emploi. ... Pour leur professionnalisme, leur abnégation, leur résistance !

Nous devons toutes et tous en prendre de la graine. Peut-être qu'un jour... nous serons tous des agents publics de ce service public !



CARREFOUR

A l'initiative du collectif CGT CARREFOUR, 200 salariés ont manifesté devant le siège du groupe pour exiger des augmentations de salaires et protester contre le passage en location-gérance de 30 à 40 magasins. La colère gronde parmi les salariés après les annonces de 0,5 % d'augmentation, des meilleurs résultats du groupe depuis 20 ans et le versement de 393 millions d'euros aux actionnaires !



GREVE GAGNANTE DES SOUS-TRAITANTS DU MENAGE AUX HOPITAUX DE PARIS :

Au terme de 5 jours de grève, les salariés obtiennent le 13^{ème} mois pour tous, une majoration les dimanches et jours fériés, une prime d'assiduité, le maintien de leurs acquis et de tous les effectifs !

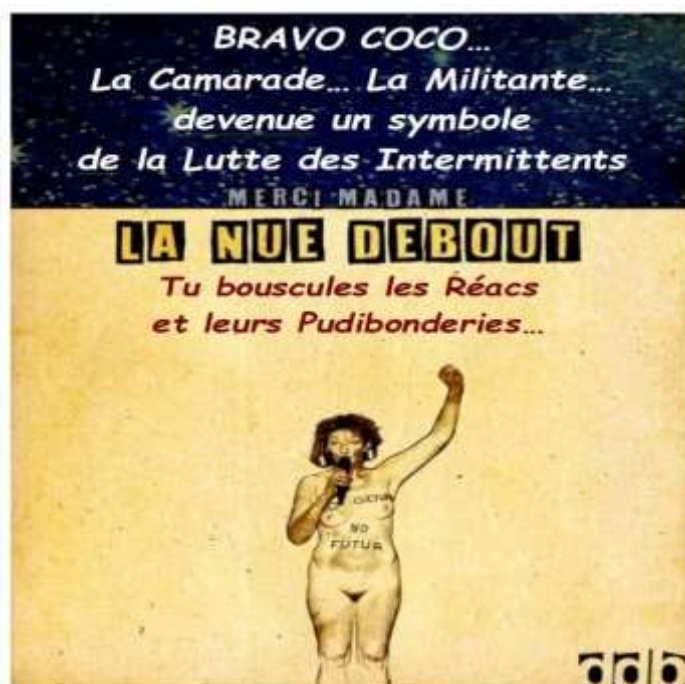


CULTURE

Plusieurs milliers de professionnels de la culture ont manifesté le 4 MARS dernier un an après les premières mesures sanitaires de fermeture des lieux culturels.

« La profession a besoin en urgence de travailler pour permettre à chacun d'avoir des conditions dignes d'existence et de garantir les droits sociaux » alerte la fédération CGT du SPECTACLE !

Bravo à Corinne Masiero pour sa prise de parole lors de la cérémonie des Césars ET honte à Madame BACHELOT, ministre non essentielle, à l'écoute de la culture qui décore Michel Sardou en pleine pandémie !



LE BLUES DU JEUDI SOIR...

Castex a parlé et nous voilà de nouveau confinés... Un an que cela dure, un an à se sentir bernés, manipulés sans scrupules par nos têtes pensantes. Pendant que notre Président continue de recevoir en dîner mondain ses homologues du monde entier il nous est interdit de voir nos proches et, même lorsque nous allons travailler, d'avoir ne serait-ce qu'un moment de convivialité comme nous le rappelle de façon si directive notre hiérarchique régional ! 2 vitesses et 2 interprétations, il faut prioriser le télétravail mais chez Pôle emploi, il faut continuer à mener des actions : semaine ceci, semaine cela, en présentiel en jouant simplement sur le fait que pour les actions collectives la modalité distancielle est à privilégier... donc ne changeons rien ! Nous ne trouvons pas le sens de ces annonces, le décalage est tellement grand entre le monde d'en haut et notre réalité quotidienne...



NON à l'industrialisation de nos agences

Une mobilisation a eu lieu ce jeudi 4 mars pour le maintien de l'agence Pôle emploi de Toulouse Occitane, dont la direction a annoncé la fermeture en novembre dernier.

La **direction** a décidé en novembre dernier de la **liquidation** de leur agence.

Fermeture et transfert du site

« La **direction de Pôle Emploi** prévoit le transfert des agents, des demandeurs d'emploi et des entreprises vers le site de la **Cartoucherie**, qui compte déjà près de 70 agents pour 12 000 demandeurs d'emploi ». Ce transfert doit s'effectuer avant la **fin de l'année**.

Cette décision est jugée « incompréhensible pour les agents et pour les usagers du site alors que le chômage et la précarité augmentent ». Dans un communiqué l'intersyndicale dénonce :

Les populations, les entreprises, les associations ont besoin d'un service public de l'emploi de proximité et opérationnel. Il est malvenu de mobiliser les agents et les moyens de Pôle Emploi sur une restructuration interne. Les salariés doivent au contraire pouvoir pleinement être mobilisés vers leurs publics et leurs missions.

Selon l'intersyndicale, cette décision n'a été dictée « que par des considérations financières et immobilières ».

Une pétition lancée

Une **pétition** a été lancée pour demander le **maintien** d'une agence Pôle Emploi de proximité en centre-ville et la mobilisation des **acteurs locaux** et des **services de l'État** pour trouver un lieu d'accueil en hyper-centre si les locaux actuels ne conviennent plus. À ce jour, elle compte plus de **800 signataires**.

Pour en savoir plus et pour signer, c'est ici (ctrl + clic) : <http://chng.it/KdqchX4qT5>

Cette situation n'est pas la seule. Partout en France, des regroupements d'agences sont prévus.

NON aux agences usines OUI aux agences de proximité



Citation du mois

« Un peuple de moutons finit par engendrer un gouvernement de loups »
Agatha Christie